



Version 1^{er} septembre 2024

Copropriété BBC – Audit global

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DE(S) AUDITEUR(S)

Nom de la copropriété - Nombre de bâtiment(s) (au sens de la réglementation thermique)

Adresse de la copropriété :

N° de la voie Nom de la voie

Code postal Commune

Nom de(s) société(s)

Certifie :

- Avoir pris connaissance du règlement de la subvention Mon Projet Renov - Audit Copropriété BBC – 1^{er} septembre 2024 et du cahier des charges de Nantes Métropole.
- Que sa **qualification** et sa proposition répondent aux exigences du règlement sus-cité, et aux prestations listées dans le cahier des charges audit copropriété BBC de Nantes Métropole.

D'autres prestations peuvent être nécessaires pour le bon accomplissement de la mission ou peuvent être proposées en complément :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Un Projet de Plan Pluriannuel de Travaux | <input type="checkbox"/> Un Diagnostic Performance Énergétique collectif |
| <input type="checkbox"/> Une étude relative à l'aménagement et l'équipement d'un local vélos | <input type="checkbox"/> Un diagnostic biodiversité réalisé par un·e écologue |
| <input type="checkbox"/> Une étude de solution pour la recharge des véhicules électriques | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : <input type="text"/> |

S'engage à :

- Réaliser un rapport** d'audit dont le contenu sera **conforme aux exigences** de l'audit énergétique réglementaire et aux prestations et exigences listées dans le cahier des charges et le règlement de Nantes Métropole.
- Participer aux quatre réunions** : réunion de lancement, réunion intermédiaire, réunion d'information et AG.
- Faire figurer le logo de Nantes Métropole avec la mention « audit global ayant bénéficié d'un soutien financier de Nantes Métropole » sur le rapport.
- Informers Nantes Métropole** de l'avancement de l'étude.
- Fournir l'ensemble des livrables : rapport complet, support pédagogique et tableaux synthétiques des bouquets de travaux (trame fournie par Nantes Métropole).
- Faire viser l'audit** global avant la réunion de restitution par Nantes Métropole.
- Transmettre au syndic les rapports 1 ou 2 semaines avant la réunion d'information.

Fait à <input type="text"/> , le <input type="text"/>	COÛT ÉTUDE	
	<input type="text"/> € HT	<input type="text"/> € TTC
	COÛT OPTION(S)	
	<input type="text"/> € HT	<input type="text"/> € TTC
Signature(s) et tampon de l'entreprise		